

Opération antiterroriste réussie dans la région de Kidal : Les FAMa neutralisent une colonne de véhicules des terroristes

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 09 OCTOBRE 2024

1654

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

**Autorité de Gestion
des Réparations en
faveur des Victimes**

Le colonel

Wagué impliqué dans un scandale



Rentrée parlementaire : Enfin l'occasion pour Diaw de rappeler Choguel à l'ordre



Burkina Faso : Le CSC suspend les programmes de VOA

Dengue

Maladie causée par un virus du genre *Flavivirus*, transmis par la piqûre du moustique femelle appelé *Aedes aegypti*



CAUSES

Piqûre du moustique femelle *Aedes aegypti*



5 sérotypes du virus de la dengue



SYMPTÔMES

Temps d'incubation :
4 à 10 jours après la piqûre



DENGUE CLASSIQUE

- Fièvre élevée (de 38°C à 40°C)
- Maux de tête
- Fatigue
- Douleurs dans le corps
- Forte fatigue
- Eruption cutanée (rash)
- Douleur derrière les yeux

- Douleurs musculaires et articulaires
- Nausées et vomissements
- Taches rouges sur le corps
- Douleurs abdominales (surtout chez les enfants)
- Durée : 2 à 7 jours

DENGUE HÉMORRAGIQUE OU DENGUE SÉVÈRE

- Symptômes de la dengue classique
- Intenses maux de ventre ou douleurs abdominales
- Agitation ou léthargie (sommolence)
- Vomissements qui persistent, avec ou sans présence de sang
- Cyanose
- Soit excessive et bouche sèche
- Difficultés respiratoires

- Pouls rapide ou faible
- Hépatomégalie douloureuses
- Extrémités froides, peau pale, froide et humide
- Chute de tension (hypotension)
- Saignements de nez, des gencives ou sous la peau
- Taches rouges sur la peau

TRAITEMENTS & VACCIN



Un vaccin est disponible*



Paracétamol



Repos



Anti-inflammatoire



ATTENTION : n'utilisez pas de médicaments à base d'acide acétylsalicylique (Aspirine)

BONS CONSEILS & PRÉVENTION



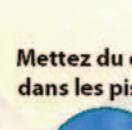
Consultez toujours un médecin en cas de dengue



Faites vous vacciner contre la dengue*



Éviter l'eau stagnante



Mettez du chlore dans les piscines



Utilisez un spray anti-moustique

*Le vaccin est disponible dans certains pays, mais réservé aux personnes déjà infectées par la maladie

P.11



P.16



P.23



Une /



Autorité de Gestion des Réparations en faveur des Victimes : Le colonel Wagué impliqué dans un scandale

P.4

Brèves /



Rentrée parlementaire : Enfin l'occasion pour Diaw de rappeler Choguel à l'ordre

P.10

Annulation de la reprise des activités académiques : Les raisons d'un report inattendu

P.10

Opération antiterroriste réussie dans la région de Kidal : Les FAMA neutralisent une colonne de véhicules des terroristes

P.11

Burkina Faso : Le CSC suspend les programmes de VOA

P.11

Actualité /



Développement de l'Afrique par les FISCs : Le Mali en phase avec la dynamique d'autonomisation financière

P.14

Assises des Équipements militaires et de «l'Avion présidentiel : Un cocktail indigeste de non-dits et d'incohérences

P.16

Politique /



La gauche révolutionnaire en Afrique Subsaharienne : Le cas du Mali (suite)
Mali / question de droit / les différentes infractions de C au Mali : Que dit la loi ?

P.20

P.23

Culture & société /



Inondations au Mali : Quand l'eau, source de vie, conduit à la mort

P.26

International /



Promotion de la croissance économique chinoise : Des mesures pour l'atteinte des objectifs annuels

P.28

Renforcement des liens entre le Tchad et la Russie : Un défi pour la France et les États-Unis

P.29

Sport /



Compétitions africaines des clubs : Les représentants maliens connaissent leurs adversaires.

P.31

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :**
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissoko



Autorité de Gestion des Réparations en faveur des Victimes | Le colonel Wagué impliqué dans un scandale

Un récent scandale éclabousse l'Autorité de Gestion des Réparations en faveur des Victimes (AGRV) suite aux révélations accablantes concernant des pratiques de népotisme, de clientélisme et de favoritisme orchestrées par le Ministre Ismaël Wagué. En effet, près de 130 proches du Ministre auraient été recrutés au sein de l'AGRV sans respect des procédures légales de recrutement.

Avec un budget annuel de fonctionnement s'élevant à 1.587.167.000 FCFA pour l'année 2024, des contrats professionnels d'un montant exorbitant ont été octroyés à des contractuels ne possédant aucune compétence avérée dans le domaine de la justice transitionnelle. Ces recrutements, allant de 1.850.000 FCFA à 700.000 FCFA, auraient été effectués en faveur de parents, proches et amis du Ministre, sans

appel à candidature et en totale violation des principes d'équité et de transparence.

De plus, il est révélé que 80% des membres du cabinet du Ministre Wagué ont été transférés à l'AGRV, bénéficiant ainsi d'indemnités généreuses. Des instructions strictes auraient été données pour exclure toute personne ayant travaillé précédemment à la Commission Vérité Justice et Réconciliation, ce qui soulève des interrogations sur les réelles motivations de ces exclusions.

Cette situation a conduit à une mise à l'écart des personnes compétentes ayant contribué à la création de l'AGRV, remplacées par un personnel non qualifié. En conséquence, l'AGRV n'a pas encore accompli d'activités en faveur des victimes, affichant des résultats déce-

vants avec moins de 2% d'indicateurs de performance évalués en fin d'exercice budgétaire.

Les pratiques douteuses et les dysfonctionnements au sein de l'AGRV compromettent la crédibilité et l'efficacité de cette institution censée œuvrer pour la réparation des victimes et n'honorent pas le Ministre Wagué. Il apparaît urgent de diligenter une enquête approfondie pour faire toute la lumière sur ces agissements et garantir le respect des principes d'intégrité et de légalité dans la gestion des organes publics.

La situation que vous décrivez soulève effectivement des questions importantes concernant l'équité, la transparence et le respect des droits des anciens employés de la CVJR au Mali. Il est fondamental que les travailleurs

licenciés pour des raisons économiques soient traités équitablement et aient la possibilité d'être prioritaires dans le recrutement des nouvelles structures qui remplacent celles où ils ont travaillé précédemment, comme le prévoit la loi sur le travail au Mali.

Il est légitime que le collectif d'anciens contractuels de la CVJR et les associations de victimes cherchent à attirer l'attention du Président de la transition et de l'opinion nationale sur cette injustice flagrante. Envisager des activités de communication pour sensibiliser à cette situation et saisir la justice pour réclamer leurs droits sont des démarches légitimes dans un tel contexte.

La nomination de proches et de connaissances tirés du chômage au détriment des anciens employés licenciés soulève des préoccupations légitimes quant à la transparence et l'équité dans les processus de recrutement. Il est essentiel que les recrutements se fassent de manière objective, en privilégiant les compétences et l'expérience des candidats, et en évitant toute forme de favoritisme ou de complaisance.

Il est également important que les institutions nouvellement créées, telles que l'AGR et le

CPUP, respectent les principes de bonne gouvernance, d'intégrité et de professionnalisme dans leurs pratiques de recrutement et de gestion des ressources humaines. Les responsables de ces structures doivent agir de manière transparente et équitable, en garantissant l'égalité des chances pour tous les candidats, sans discrimination ni favoritisme.

Enfin, le gouvernement malien doit examiner attentivement les préoccupations soulevées par le collectif des anciens contractuels de la CVJR et les associations de victimes, et prendre les mesures nécessaires pour garantir le respect des droits des travailleurs licenciés et assurer la bonne gouvernance dans les processus de recrutement des nouvelles structures. Le respect de la loi sur le travail et des principes d'équité et de justice sociale sont des éléments essentiels pour assurer un environnement de travail juste et respectueux des droits de tous les travailleurs.

La situation que vous décrivez est effectivement préoccupante et soulève des questions importantes en matière de justice, d'équité et de transparence au sein du gouvernement. Il est essentiel que les autorités compétentes prennent des mesures impartiales et légales

pour corriger les injustices et lutter contre la corruption qui peut exister dans certains cercles politiques.

Pour la crédibilité du gouvernement, il doit veiller à ce que les décisions prises soient justes et équitables, et qu'elles visent réellement à corriger les erreurs du passé et à promouvoir la réconciliation au sein de la société. Les jeunes qui se retrouvent au chômage en raison de pratiques injustes et de favoritisme doivent être protégés et soutenus afin de préserver leur dignité et leurs chances d'accéder à un emploi.

Les plus hautes autorités du pays doivent prendre des mesures fermes contre toute forme de corruption, de népotisme et d'irresponsabilité au sein du gouvernement. La transparence, la responsabilité et l'intégrité doivent être les principes directeurs de toute action entreprise pour remédier à ces situations injustes.

À lire en encadré le budget alloué à l'Autorité de Gestion des Réparations en faveur des Victimes

La rédaction





Ministère de l'Economie et des Finances

République du Mali

Direction Générale du Budget

Un peuple - un But - une Foi

BUDGET D'ETAT : DEPENSES 2024

20/09/2023 Détail des dépenses par section, programme/dotation et article (en milliers de francs CFA)

Type budget / Section Programme ou Dotation Nature / Article	Autorisations d'engagement / Crédits de paiement		
	2024	2023	2024
1 BUDGET GENERAL			
346 AUTORITE DE GESTION DES REPARATIONS EN FAVEUR DES VICTIMES DES CRISES AU MALI			
2.099 Gestion des Réparations en Faveur des Victimes des Crises au Mali.	100 000	0	1 587 167
Personnel	0	0	857 763
66 Charges de personnel	0	0	857 763
Biens et services	0	0	629 404
60 Achats de biens	0	0	380 404
61 Acquisitions de services	0	0	219 000
62 Autres services	0	0	30 000
Investissement	100 000	0	100 000
23 Acquisitions, constructions et grosses réparations des immeubles	100 000	0	100 000
Total	100 000	0	1 587 167

CHAPITRE II : DES PRIMES ET INDEMNITES

Article 2 : Le personnel du Secrétariat exécutif de l’Autorité de Gestion des Réparations en faveur des Victimes des Crises au Mali perçoit les primes et indemnités dont les montants mensuels sont fixés ainsi qu’il suit :

Indemnité de représentation et de responsabilité :

- Secrétaire exécutif	1.000.000 FCFA ;
- Secrétaire exécutif adjoint.....	700.000 FCFA ;
- Chef de Département/Agent comptable/Délégué du Contrôle financier	500.000 FCFA ;
- Chef de Division/Chef de Cellule/Chef de Bureau	400.000 FCFA ;
- Chef d’Antenne.....	400.000 FCFA ;
- Chargé de Dossiers (Catégorie A)	300.000 FCFA ;
- Chargé de Dossiers (Catégorie B)	200.000 FCFA ;
- Agent de Saisie.....	200.000 FCFA ;
- Régisseur.....	200.000 FCFA ;
- Secrétaire particulier du Secrétaire exécutif	230.000 FCFA ;
- Secrétaire particulier du Secrétaire exécutif adjoint	200.000 FCFA ;
- Chef Secrétariat	230.000 FCFA ;
- Secrétaire	150.000 FCFA ;
- Secrétaire d’Antenne	110.000 FCFA ;
- Chauffeur particulier	200.000 FCFA ;
- Chauffeur	150.000 FCFA ;
- Chauffeur d’Antenne.....	130 000 FCFA ;
- Archiviste	150.000 FCFA ;
- Planton	150.000 FCFA ;
- Standardiste	150.000 FCFA ;

Indemnité de logement :

- Secrétaire exécutif	500.000 FCFA ;
- Secrétaire exécutif adjoint	400.000 FCFA ;
- Chef de Département/Agent comptable	350.000 FCFA ;
- Chef de Division/Chef de Cellule/Chef de Bureau	250.000 FCFA ;
- Chef d’Antenne	200.000 FCFA ;
- Chargé de Dossiers (Catégorie A)	150.000 FCFA ;
- Chargé de Dossiers (Catégorie B)	125.000 FCFA ;
- Agent de Saisie.....	50.000 FCFA ;
- Régisseur.....	125.000 FCFA ;
- Secrétaire particulier du Secrétaire exécutif	100.000 FCFA ;
- Secrétaire particulier du Secrétaire exécutif adjoint	75.000 FCFA ;
- Chef Secrétariat	75.000 FCFA ;
- Secrétaire	60.000 FCFA ;
- Secrétaire d’Antenne	50.000 FCFA ;
- Chauffeur particulier	75.000 FCFA ;
- Chauffeur	50.000 FCFA ;
- Chauffeur d’Antenne.....	40.000 FCFA ;
- Archiviste	50.000 FCFA ;
- Planton	40.000 FCFA ;
- Standardiste	40.000 FCFA ;

Forces Armées Maliennes



L'Etat-major Général des Armées informe l'opinion que les attaques terroristes lancées contre le poste de sécurité de BER et les tirs d'obus sur TOMBOUCTOU dans l'après-midi du dimanche 06 octobre 2024 ont été repoussées par les FAMa.

Ces tentatives désespérées se sont soldées par la neutralisation de plusieurs terroristes, la destruction de leur logistique et la saisie de grandes quantités de drogue, de plusieurs armes lourdes, des munitions et d'autres équipements de communication.

FAMa Actu

L'Etat-major Général des Armées informe l'opinion que les attaques terroristes lancées contre le poste de sécurité de BER et les tirs d'obus sur TOMBOUCTOU dans l'après-midi du dimanche 06 octobre 2024 ont été repoussées par les FAMa.

Ces tentatives désespérées se sont soldées par la neutralisation de plusieurs terroristes, la destruction de leur logistique et la saisie de grandes quantités de drogue, de plusieurs armes lourdes, des munitions et d'autres équipements de communication.

Dans leur débandade, les assaillants rescapés ont été pourchassés et neutralisés à leur tour par les FAMa.

Dans la matinée du lundi 07 octobre 2024, les surveillances ont permis de localiser deux colonnes de véhicules au sud-est de DOUAYA, dans la localité de TOMBOUCTOU. Le premier transportant des terroristes armés, a été frappé, ne laissant aucune chance à ses occupants. Le second véhicule, transportant de grandes quantités de munitions, a également été frappé avec succès.

L'Etat major Général des Armées rassure les populations que la traque des groupes terroristes et les opérations de sécurisation se poursuivront sur l'ensemble du territoire national.

Unis, nous vaincrons.

8 octobre 2024

Issiaka Tamboura



Avec ce que j'ai constaté aujourd'hui dans des quartiers de Bamako, il va falloir rehausser le montant de l'enveloppe destinée aux sinistrés. Ils sont planqués quelque part depuis la fois dernière et à nouveau, ils sont touchés.

MALI KANU



Déclaration de célibataire sans enfant et non détenteur d'un diplôme supérieur au baccalauréat.

MINISTRE DE LA DEFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS
 ETAT MAJOR GENERAL DES ARMEES
 DIRECTION DE L'INFORMATIONS ET DES RELATIONS PUBLIQUES DES ARMEES

REPUBLICQUE DU MALI
 Un Peuple - Un But - Une Foi

Barako le: 2024

DIRPA

DECLARATION

Je soussigné(e)
 Né(e) le
 Fils ou (fille) de
 Candidat(e) au recrutement du contingent
 Du centre de

Declare sur l'honneur

Être célibataire sans enfant et non détenteur d'un diplôme supérieur au baccalauréat
 En foi de quoi, j'établis la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Signature :



#Angola, Sept cent dix (710) pierres de diamant de différents carats ont été saisies par le Service d'Investigation Criminelle de la municipalité de Lucapa, province de Lunda-Norte, au cours d'une micro-opération. Le porte-parole u Service d'enquête criminelle à Lunda-Norte, Graciano Lumanhe, a donné l'information dimanche 06 octobre 2024, soulignant que les diamants étaient en possession de trois ressortissants de la Guinée Conakry. Africa 24



■ We Love Cocody -



Résumé de Soundjata ou l'épopée mandingue de Djibril Tamsir Niane

****Synopsis:****

Le roman raconte l'histoire de Soundjata Keïta, fondateur de l'empire du Mali au XIIIe siècle. Né infirme, Soundjata est exilé avec sa mère et son griot. Il grandit au sein d'un peuple voisin, où il apprend à surmonter son handicap et développe ses talents de guerrier. Devenu un homme fort et courageux, il retourne dans son pays natal pour reconquérir le trône et libérer son peuple de l'oppression.

****Personnages principaux:****

*****Soundjata Keïta:**** Le héros de l'histoire, un roi légendaire qui a uni les peuples mandingues et fondé l'empire du Mali.

*****Sogolon Kondé:**** La mère de Soundjata, une femme courageuse et déterminée qui a joué un rôle crucial dans l'éducation de son fils.

*****Fama:**** Le griot de Soundjata, un personnage important qui raconte l'histoire du héros et conserve la mémoire du peuple mandingue.

*****Soumaoro Kanté:**** Le roi du Sosso, un guerrier redoutable et l'ennemi principal de Soundjata.

****Thèmes principaux:****

*****Le courage et la persévérance:**** Soundjata est un exemple de courage et de persévérance. Malgré son handicap, il n'a jamais renoncé à ses rêves et a surmonté tous les obstacles pour devenir un grand roi.

*****L'unité et la solidarité:**** L'épopée de Soundjata souligne l'importance de l'unité et de la solidarité entre les peuples. C'est grâce à l'union des peuples mandingues que Soundjata a pu vaincre ses ennemis et fonder un empire puissant.

*****L'importance de la tradition et de la culture:**** L'épopée de Soundjata est une source importante de tradition et de culture pour les peuples mandingues. Elle transmet les valeurs et les coutumes de ce peuple et perpétue la mémoire de ses ancêtres.

****Importance de l'œuvre:****

Soundjata ou l'épopée mandingue est une œuvre majeure de la littérature africaine. C'est un récit à la fois historique et légendaire qui a contribué à la renaissance de la culture africaine et à la prise de conscience identitaire des peuples d'Afrique.

****Note:****

Le résumé ci-dessus est basé sur l'image du livre de Djibril Tamsir Niane. Il est possible que d'autres versions de l'épopée de Soundjata existent, avec des variations dans le récit et les personnages.

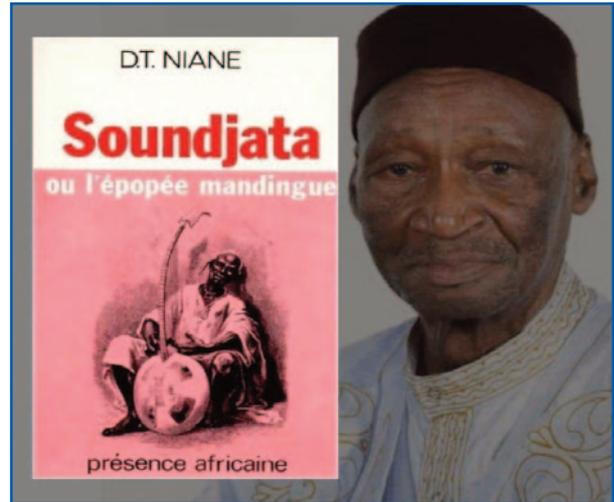
****Informations supplémentaires:****

*****Auteur:**** Djibril Tamsir Niane (historien et écrivain guinéen)

*****Année de publication:**** 1960

*****Genre:**** Roman historique, épopée

COPYRIGHT LIVRES AU SÉNÉGAL



■ Mory Samake



Le renforcement des capacités opérationnelles à travers une formation continue, est un moyen pour accroître le résultat fixé par toute structure (privée ou publique).
Vivement d'autres séances !



■ Les Mercato



Après son licenciement au Mali, le Technicien Franco Malien Eric Chelle s'apprête à prendre les commandes du MC Oran (Ligue 1 Mobilis) en Algérie avec pour mission de redresser le club.
Bonne chance



Rentrée parlementaire : Enfin l'occasion pour Diaw de rappeler Choguel à l'ordre



Le député titulaire du perchoir, qui était absent des radars depuis plus de deux mois malgré quelques audiences sporadiques, est sur le point de faire son retour définitif. Cette situation met en lumière une législature critiquée pour ses avantages financiers, même si ces derniers ont été validés par la Cour constitutionnelle.

Reprise des activités parlementaires avec des sujets brûlants à l'ordre du jour

Après une pause de trois mois due aux vacances parlementaires, l'organe législatif de la Transition reprend ses activités ce lundi 7 octobre 2024. Au menu des discussions, des sujets brûlants tels que la question de l'éducation avec un report au cœur de la polémique, la situation de catastrophe nationale, la hausse du coût de la vie, ainsi que la loi organique fixant le nombre de députés et de membres du Sénat. La session parlementaire se concentrera principalement sur la loi de finances, avec un budget estimé à 2948,270 milliards de FCFA.

Renforcement du rôle de contrôle de l'action gouvernementale par le Colonel Diaw

Le Colonel Diaw, à la tête de l'organe législatif, profitera de cette occasion pour renforcer le rôle de contrôle de l'action gouvernementale en demandant au Premier ministre de la Transition, Dr Choguel Maiga, de répondre à certaines questions d'actualité pressantes. Il est important de rappeler qu'une demande similaire en avril dernier était restée sans suite, alors qu'il est crucial d'informer l'opinion publique sur des sujets tels que le calendrier de la transition en cours et d'autres questions en suspens.

Importance du dialogue avec les groupes armés et la classe politique

Le dialogue avec les groupes armés, ainsi que les relations de la Transition avec la classe politique, seront également des sujets incontournables. En plus des questions écrites et des auditions des membres du gouvernement, les traditionnelles interpellations parlementaires seront les bienvenues pour éclaircir ces points. Certains départements, comme l'énergie, la fonction publique et l'éducation, ont été au centre de vives discussions au Mali-Kura, sans que les ministres concernés n'aient expliqué leurs actions devant les représentants du peuple.

Appel à l'action professionnelle et responsable des membres de l'organe législatif

En attendant le discours d'ouverture du président du CNT qui donnera

Annulation de la reprise des activités académiques : Les raisons d'un report inattendu



La rentrée scolaire 2024-2025 est reportée

À la surprise générale, le Dr Ousmane Sy Savané a annoncé l'annulation de la reprise des activités académiques alors qu'on aurait pu s'en passer. Cette décision a été rendue officielle par les canaux médiatiques d'État, confirmant le report de la rentrée des classes du 1er octobre au 4 novembre 2024.

Le report de la rentrée n'est pas en soi une surprise, mais la controverse réside dans le timing choisi. En effet, les salles de classe étaient occupées par des sinistrés suite aux dégâts causés par les récentes inondations, rendant difficile toute intervention immédiate pour leur venir en aide. Malgré les concertations gouvernementales, dont un conseil des ministres extraordinaire décrétant l'état de catastrophe nationale, le ministère de l'Éducation avait initialement maintenu la date du 1er octobre pour la rentrée scolaire. Cependant, face aux critiques et aux difficultés rencontrées par les familles sinistrées, le report est finalement intervenu.

Les syndicats ont vivement réagi en demandant un report à la seconde moitié du mois de novembre, pointant du doigt les conséquences fâcheuses de maintenir la rentrée en octobre. Les dépenses engagées pour les fournitures scolaires, les difficultés des familles sinistrées et l'impact sur les ressources financières des parents ont été soulignés comme des éléments à prendre en compte.

Il apparaît que le report inattendu de la rentrée des classes aurait pu être évité si le ministère de l'Éducation avait pleinement mesuré les conséquences de l'état de catastrophe nationale. Cette situation souligne l'importance d'une prise de décision concertée et réfléchie pour assurer le bien-être des élèves, des familles et de la communauté éducative dans son ensemble.

Fatou Sissoko

le ton, la législature devra assumer pleinement son mandat parlementaire en étant davantage présente sur le terrain pour comprendre les réalités et rendre des comptes à la population. Il est essentiel que les membres de l'organe législatif agissent avec dignité et professionnalisme, afin de préserver la noblesse de la vocation parlementaire et de mériter la confiance du peuple.

Fatou Sissoko

Opération antiterroriste réussie dans la région de Kidal : Les FAMA neutralisent une colonne de véhicules des terroristes



Dans le cadre d'une opération d'envergure menée avec succès, les forces armées maliennes ont localisé et neutralisé une colonne de véhicules appartenant à des groupes armés terroristes (GAT) le 4 octobre 2024, à proximité des localités de Tin Essako et Tin-zawatène, dans la région de Kidal. Cette action s'inscrit dans les efforts continus déployés par l'État pour garantir la sécurité du territoire et de ses citoyens. La colonne en question, composée de plusieurs pickups et d'un camion transportant des munitions et du carburant, était occupée par un grand nombre de combattants armés. Grâce à une collecte de renseignements minutieuse, les forces militaires ont pu repérer plusieurs convois suspects circulant simultanément dans la région. Après une surveillance approfondie, la colonne ciblée a été détruite, mettant en lumière l'efficacité des opérations de renseignement.

En parallèle de cette opération terrestre, des unités aériennes ont mené des frappes aériennes ayant conduit à la destruction de deux véhicules tout-terrain chargés de matériel de guerre, à environ 80 kilomètres au nord d'Anéfis, renforçant ainsi l'arsenal des terroristes.

L'État-major des Armées a exprimé sa ferme détermination à poursuivre ces efforts pour assurer la sécurité des Maliens, tout en rassurant la population que les militaires demeurent pleinement mobilisés dans leur lutte contre le terrorisme. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une série d'initiatives visant à renforcer la présence militaire dans la région de Kidal, une zone régulièrement touchée par des activités terroristes. Les forces armées maliennes continuent de travailler sans relâche pour contrer les menaces pesant sur la sécurité nationale et maintenir l'ordre public dans toutes les localités du Mali. Les récentes interventions témoignent d'un engagement ferme à restaurer la paix et la sécurité dans les zones les plus exposées à l'insécurité. Face à des défis sécuritaires croissants, la population est vivement encouragée à rester vigilante et à collaborer étroitement avec les autorités militaires pour renforcer les efforts collectifs de lutte contre le terrorisme. La sécurité et la stabilité du pays dépendent de l'engagement de tous les citoyens à contribuer à ces efforts de sécurisation du territoire.

Mohamed N'Diaye

Burkina Faso : Le CSC suspend les programmes de VOA



Le Conseil supérieur de la Communication (CSC) a pris une décision majeure concernant les programmes de la Voix de l'Amérique (VOA) au Burkina Faso. En effet, suite à la diffusion d'une émission jugée préjudiciable à l'image des Forces armées burkinabè et maliennes, le CSC a décidé d'interdire les programmes de la VOA pour une période de trois mois.

L'incident en question s'est déroulé lors de l'émission « Washington Forum » du 19 septembre 2024, diffusée en simultané sur la radio privée Ouaga FM. Au cours de cette émission, l'intervenant Bagassi Koura a qualifié l'attaque terroriste survenue à Bamako le 17 septembre 2024 de « courageuse ». De plus, des critiques ont été formulées concernant l'approche sécuritaire des Forces combattantes suite à l'attaque terroriste de Barsalgho au Burkina Faso le 23 août 2024.

Le CSC a relevé de graves manquements dans cette émission, notamment l'absence de références crédibles pour étayer les déclarations et le manque de prudence dans la diffusion d'informations sensibles. En conséquence, le CSC a pris la décision de suspendre les programmes de la VOA au Burkina Faso pour une durée de trois mois.

De plus, le régulateur a également interpellé la radio Ouaga FM quant à sa responsabilité dans la diffusion de tels contenus et l'a exhortée à faire preuve de plus de prudence et de rigueur dans le choix des programmes à diffuser. Le CSC a également décidé de suspendre toute synchronisation des médias nationaux avec des médias internationaux jusqu'à nouvel ordre.

Il convient de rappeler qu'en avril 2024, le CSC avait déjà suspendu la VOA pour deux semaines en raison de la diffusion d'un rapport de HRW accusant l'armée burkinabè d'exactions. Ces suspensions répétées soulèvent des questions quant à la liberté de la presse et à la nécessité pour les médias de pouvoir informer librement sans subir de pressions ou de censures.

Cette décision du CSC souligne l'importance du respect des normes éthiques et déontologiques dans le domaine de l'information et met en lumière la nécessité pour les médias de jouer un rôle responsable dans la diffusion de l'actualité.

Fatou Sissoko



CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE

MESSAGE SUR LA FRAUDE À L'AMO

**La Caisse Nationale d'Assurance Maladie
(CANAM)**

**a été alertée sur l'existence de sociétés
qui affilient et enrôlent frauduleusement
des personnes non assujetties au
Régime d'Assurance Maladie
Obligatoire (AMO).**

**Lesdites sociétés délivrent des cartes AMO
à des individus qui ne remplissent
pas les conditions requises pour des
prestations du régime de l'AMO.**

**En vue de faire valoir ses droits, la CANAM
a porté plainte contre deux sociétés qui
procèdent à ces pratiques.**

**Après les différentes auditions, les responsables
de ces deux sociétés ont été mis sous mandat
de dépôt en attendant leur procès.**

**<<Assuré à l'AMO, on cotise selon ses moyens
et on est pris en charge selon ses besoins sanitaires >>**



OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE
L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de

23, 918 MILLIARDS FCFA

- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali

Dénoncez gratuitement les faits de corruption

et d'enrichissement illicite

NUMÉRO VERT : 80 00 22 22

 BAMA KO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN

 (+223) 20 29 12 29 / Boîte Postale : E3977

 contact@oclei.ml  www.oclei.ml

Développement de l'Afrique par les FISCs : Le Mali en phase avec la dynamique d'autonomisation financière



Avec les aléas des aides et autres apports budgétaires extérieurs, les regards pourraient désormais se tourner vers les fiscalités intérieures en tant qu'alternative plus durable aux besoins d'investissement et de financement des états africains. Le sujet donnait lieu, il y a un mois environ, à des échanges de belle facture entre acteurs et décideurs des impôts, dans le cadre du forum des administrations fiscales du continent.

Sous la houlette du Réseau africain de recherche fiscale (ATNR), l'événement a réuni du beau monde au Botswana où le Mali était représenté par le Directeur des Grandes Entreprises, Hammadou Fall Dianka. Il figurait en effet parmi l'impressionnante brochette de spécialistes mobilisés pour la circonstance et qui n'ont guère lésiné sur le labeur, au regard de la palette de sujets abordés pendant les trois journées de travaux.

Le conclave aura donc tenu toutes ses promesses, en tant que creuset de partage des expériences en solutions endogènes aux défis de développement et d'expertises en mécanismes de mobilisation de ressources. Il faut dire que le jeu se mesurait à la taille de l'enjeu, et pour cause. Pour être au rendez-vous des Objectifs de Développement Durable (ODD), les besoins de revenus du continent sont estimés à la bagatelle de 3,3 à 4 trillions USD supplémentaires par an, selon les Nations-Unis.

L'équation cristallise logiquement les attentes de recettes fiscales et mobilise les énergies au point d'avoir transformé le forum botswanais en espace inédit de convergence d'idées et de réalités. De son rôle dans le financement des investissements au renforcement de la capacité de ses acteurs, en passant par ses opportunités pour les pays africains, la fiscalité a été examinée sous toutes ses coutures par les sommités de divers horizons. De l'exploration des contours de la problématique a germé une grande convergence de perceptions autour des implications des ressources fiscales sur la croissance économique et le développement durable, de même qu'autour de leur rôle comme vecteur d'équité, de justice et d'inclusivité sociales.

Quant aux mécanismes de mobilisation des recettes nécessaires, pour ce faire, il va inspirer aux participants des débats très instruc-



tifs et de grande portée intellectuelle, au détour de thématiques en rapport avec les pratiques fiscales en adéquation avec les objectifs poursuivis, les créneaux et leviers exploitables pour les atteindre.

En effet, à travers tables rondes, ateliers et différents panels, les projecteurs ont été braqués sur nombre de sujets, y compris les questions qui polarisent les positions par leur complexité. On y dénombre, entre autres, l'intégration dans le domaine imposable des économies informelles comme pourvoyeuses potentielles de revenus fiscaux, l'opportunité de leur formalisation et les avantages que pourrait receler le recours aux NTIC (Nouvelles technologies de l'information et de la communication) dans les mécanismes de prélèvement – ou encore l'Intelligence Artificielle (IA) comme remède aux évasions fiscales et comme outil d'analyse des données. Par-delà

les défis et préjugés négatifs qu'elle implique, en effet, l'IA est aussi envisageable sans les pays en développement sous le prisme de son utilité dans l'amélioration des processus administratifs du fisc et du parti qu'on peut en tirer dans la collecte des impôts ont eu droit au chapitre, dans le même sillage, la diversification des sources de revenus par les leviers douaniers de la planification fiscale ainsi que l'industrialisation comme facteur d'accroissement des ressources fiscales, etc.

Les opportunités de développement endogène qu'offrent les fiscs sont aussi tributaires, par ailleurs, d'une saine coopération fiscale entre les pays africains et d'autres ensembles régionaux. Celle-ci se caractérise notamment par d'énormes déséquilibres pour la rectification desquelles le continent compte sur l'instauration d'une gouvernance fiscale mondiale plus équitable qu'annonce le projet de la

Convention des Nations Unies sur les régimes fiscaux.

Le Forum aura été très enrichissant par l'occasion offerte aux participants d'être au contact de divers paysages fiscaux ainsi que de l'environnement fiscal continental, de se mettre au diapason des opportunités et défis d'optimisation des fiscs, de s'outiller de diverses expériences et pratiques concluantes en matière d'accroissement du rôle des fiscs dans le développement. Avec une fiscalité intérieure en hausse d'années en années et de plus en plus prééminente dans les finances publiques, le Mali est d'ores et déjà en phase avec cette nouvelle dynamique de domestication des créneaux financiers du développement.

A. KEÏTA
SOURCE : LE TÉMOIN

Assises des Équipements militaires et de «l'Avion présidentiel : Un cocktail indigeste de non-dits et d'incohérences



L'affaire la plus emblématique de la croisade contre l'impunité à col-blanc sous la Transition a finalement pris son envol et se dirige peu à peu vers son épilogue. Quant à au dénouement de l'écheveau, on est visiblement loin du compte, tant le dossier est noyé dans les tabous et procédures forceps.

Les deux dossiers – dont la jonction s'est opérée sans connexité pertinente entre les acteurs concernés –, ont néanmoins franchi le stade des audiences publiques. En dépit des nombreux protagonistes qui font défaut, les assises spéciales s'évertuent, depuis leur ouverture le 17 septembre dernier, à en clarifier les contours à coups de témoignages et avec les inculpés de prestige sous la main. On

y dénombre Mme Bouaré Fily Sissoko, Mamadou Camara, les Colonels Dabitaou ou encore Drabo, etc.

Fily Sissoko et Mamadou Camara, deux marionnettes à la barre

Après avoir longtemps clamé son innocence et réclamer à cor et à cri d'être fixée sur son sort par un jugement, l'ancienne ministre de l'économie et des finances a eu ainsi l'opportunité de se disculper pour ce qu'il lui revient de la panoplie d'infractions retenues par le ministère public. Pour ce faire, Bouaré Fily Sissoko devait s'expliquer sur la kyrielle d'anomalies dénoncées dans différents rapports d'audit ou de vérification et par le tru-

chement desquelles les enquêteurs du Pôle économique ont conclu aux chefs d'inculpation suivants à son endroit : faux en écriture, usage de faux, trafic d'influence et favoritisme. Tout au long de ses comparutions publiques, intervenue au bout de trois années de détention provisoire et au seuil de l'échéance légale admise en la matière, les avocats de la célèbre accusée se sont employés à démontrer la teneur insignifiante de son implication dans la procédure d'acquisition de l'avion présidentiel pour une bagatelle de 18 milliards de francs CFA. Ce montant n'inclut pas, vraisemblablement, les charges supplémentaires imputables au prêt bancaire contracté pour une commande publique à laquelle le parquet re-

proche un manquement à l'orthodoxie budgétaire, aux procédures de passation, d'exécution et de règlement du marché par le trésor public, entre autres. En plus de l'avoir effectué sans inscription budgétaire, en effet, l'achat de l'avion présidentiel s'est abusivement adossé sur une dérogation au mécanisme traditionnel des marchés publics, aux yeux du ministère public.

Des griefs de même nature ont trait au règlement partiel du montant de l'avion sans ordonnancement, sans visa du contrôle financier et au moyen de factures anonymes de surcroît.

Idem pour l'autre marché incriminé pour des irrégularités à peine distinctes, en l'occurrence le protocole d'Accord signé par le Ministère de la Défense avec GUO Star d'Amadou Kouma pour la fourniture d'équipements et matériels militaires d'une valeur de 69 milliards. Sa couverture par le sceau du secret-défense, selon

le parquet, cache mal la caution d'irrégularités à travers le recours abusif à la dérogation aux règles financières et comptables, au mépris des intérêts de l'Etat malien. Toutes choses que révèlent, selon l'accusation, la confusion entretenue autour du contrat ainsi que les nombreuses faveurs accordées à l'attributaire : prix et marges bénéficiaires excessifs dont un paiement de 15 milliards à titre de frais d'approche, exemption de toutes taxes, garantie autonome indûment consentie à hauteur de 100 milliards en vue de faciliter l'exécution d'un marché de 69 milliards, etc. «J'ai été mise devant le fait accompli», s'est défendue Fily Sissoko, rejetant toute responsabilité dans la conception et la passation des deux marchés ainsi que dans leurs montages financiers.

Jouissant par ailleurs d'un non-lieu partiel du parquet pour les faits de corruption, de favoritisme et de trafic d'influence, l'ancienne ministre de l'économie et des finances ne renie pas en revanche un rôle dans l'exécution et le règlement des deux contrats au nom de l'ur-

gence qu'ils revêtaient. Elle se présente du coup dans une posture de simple marionnette d'une nébuleuse à laquelle elle paie pour son extrême obéissance.

Plusieurs fois incarcérés au gré des rebondissements du sulfureux dossier dit «des équipements militaires», son comparse Mamadou Camara comparaisait libre pour sa part, en vertu d'une liberté provisoire obtenue au prix d'une caution de centaines de millions de nos francs. L'ancien Directeur de cabinet d'IBK ne se trouvait dans les liens de l'inculpation (faux et usage de faux) que par le biais d'une correspondance au ministre de la Défense désignant une autre coïnculpée, en l'occurrence le conseiller spécial du même président de la République en son temps, Sidi Mohamed Kagnassy, comme mandataire attiré de l'Etat auprès des fournisseurs de la commande des matériels militaires. C'est en tant que porteur de ladite missive, signée au nom et pour le compte du chef de l'Etat, qu'il traîne des présomptions de responsabilité dans les préju-





dices infligés à l'État malien, estimés par la Chambre d'accusation à plusieurs dizaines de milliards au titre des commandes non-exécutées par le fournisseur.

Un tissu d'incohérences de tares congénitales

Ont également comparu pour des motifs similaires deux célèbres officiers supérieurs détenus dans la même affaire es qualité Directeur du Commissariat des Armées et Directeur du matériel des hydrocarbures et de transports des Armées. Il s'agit des colonels Nouhoum Dabitaou et Moustapha Drabo, tous deux accusés d'avoir usé de faux pour justifier de la réception par l'armée de matériels et équipements militaires pour plus de 36 milliards correspondant en même temps au préjudice financier supposément causé au trésor public dans l'affaire. L'accusation n'a probablement résisté que très laborieusement aux confrontations publiques, au regard de l'exhibition de pièces justificatives assez solides par chacun des inculpés, avec un cumul d'écarts largement disproportionné aux estimations de préjudices retenus par le parquet général. Ça n'est pas la seule incohérence qui contrarie cette haute institution. Un autre contraste ré-

side, par ailleurs, dans la prise en compte d'un montant de 26 milliards comme préjudice financier imputable à un précédent arrêt de jugement émanant de la même institution judiciaire, à travers sa section administrative qui reconnaissait en même temps l'exécution du marché par le fournisseur dans la totalité des commandes y afférentes. Comme qui dirait l'aveu implicite d'une responsabilité partagée des magistrats de la Cour suprême dans le préjudice imputé aux inculpés. Un cocktail d'incongruité peu digeste, somme toute, qui vient grever les tares congénitales d'une procédure tirée par les cheveux depuis l'exhumation du dossier au forceps. Les observateurs les mieux avertis ont souvenance, en effet, que c'est en échange d'une extinction arrangée de la gênante procédure des Béréts Rouges, au détour notamment d'une certaine Loi d'entente nationale, que le dossier des équipements et de l'avion présidentiel a été ressorti des tiroirs de son classement sans suite. Sauf qu'il en fallait davantage pour qu'il aboutisse par la voie d'une saisine de la Haute cour de justice qu'exigeait le privilège de juridiction de la plupart de ses principaux protagonistes. Une tentative de contourner cette institution s'est d'ailleurs heurtée au statut ministériel d'un

des nombreux détenus préventifs d'une première procédure enclenchée en son temps. Et la Haute cour de justice serait demeurée incontournable si un coup de force militaire n'avait entraîné sa disparition avec celle de l'Assemblée nationale dont elle était l'émanation. Au lieu de quoi, le dossier traîne, tel un boulet, le discrédit d'une réhabilitation au forceps, à cause de ce chamboulement politique ayant privé la justice de l'instrument le plus légal pour une procédure moins boiteuse et respectueuse de la constitution. La crédibilité du dossier n'est pas moins entachée par l'omerta que s'imposent les acteurs sur l'évidence la plus indissimulable de l'acquisition de l'avion présidentiel et des équipements militaires. Peu de gens ignorent, en effet, que ça n'est pas par une banale coïncidence que lesdits marchés ont été respectivement attribués aux deux principaux bailleurs du projet électoral du candidat IBK en 2013 : l'avion présidentiel pour Tomi Michel et les équipements militaires pour la famille Kagnassy. Les pêchés de la galaxie paraissent en définitive portés par les moins brillantes des étoiles qui la composent.

A. KEÏTA

Source : Le Témoin



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

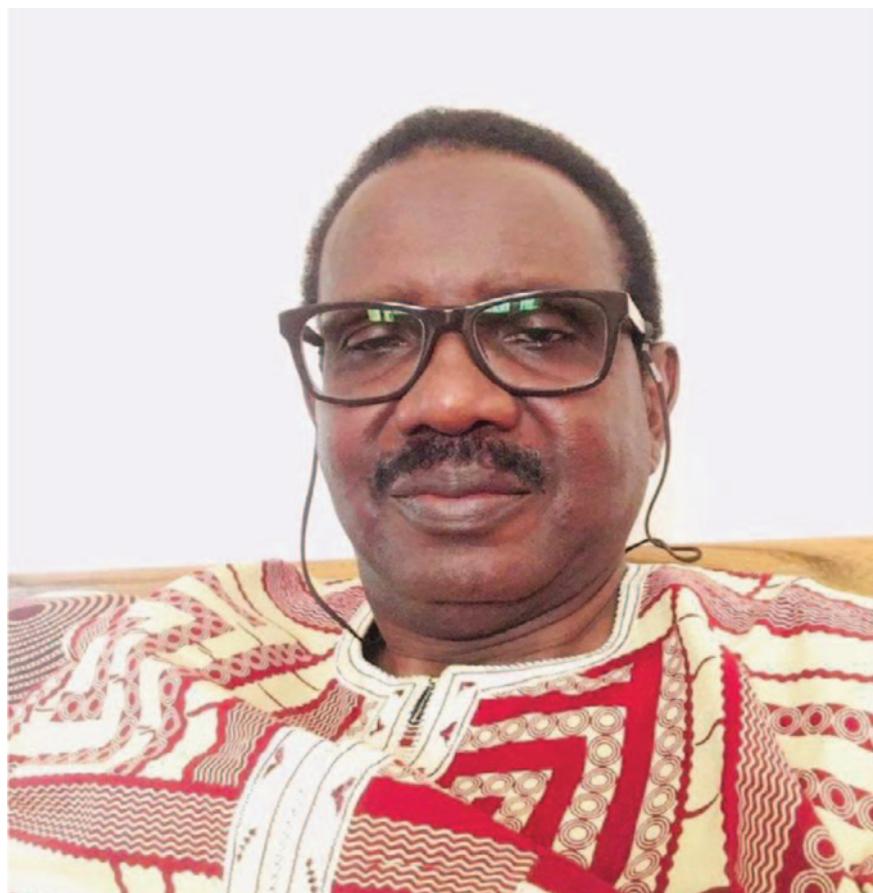
La gauche révolutionnaire en Afrique Subsaharienne : **Le cas du Mali (suite)**

L'histoire de la gauche malienne reste souvent méconnue. Peu d'écrits, sauf ce que l'on retrouve dans quelques journaux clandestins de l'époque. Les archives détenues par des responsables ou des militants de gauche sont propriété privée. Elles sont très mal conservées dans des cartons ou réparties en sacs faciles à planquer ou à déplacer, en cas de perquisitions policières. Beaucoup ont été perdues avec la disparition de leurs détenteurs. D'autres sont devenues la propriété de leurs familles qui n'en voient pas la portée historique. Mal conservées, elles restent, pour l'essentiel, peu exploitées, parfois inexploitable. Cependant, elles demeurent chargées de souffrances ou d'espérances, parfois les deux à la fois. Elles restent les quelques rares témoignages précieux de cette partie de l'histoire récente du pays.

Le groupe Tiémoko Garan Kouyaté

Au sein du PMT, d'autres ruptures eurent lieu. Certains de ses militants finirent par s'organiser au sein du groupe «Tiémoko Garan Kouyaté», du nom d'un militant communiste malien fusillé en 1942 par les nazis lors de l'occupation du territoire français pendant la seconde guerre mondiale. Certains membres de ce groupe, militants SVB à l'origine, jouèrent un rôle important dans la chute de la dictature de Moussa Traoré. Il œuvrait surtout dans la clandestinité. Ses militants étaient impliqués dans les luttes syndicales des enseignants, élèves et étudiants, de la magistrature, de la santé et autres syndicats. À maintes occasions, ils furent le fer de la mobilisation générale lors de l'insurrection populaire qui finit par abattre la dictature militaire.

Le Groupe Tiémoko Garan Kouyaté (TGK) était principalement composé de militants en rupture avec le PMT dont il dénonçait les revirements idéologiques et la collaboration avec le régime de Moussa Traoré dans le cadre de la théorie de l'entrisme évoquée plus haut. Les figures de proue en étaient le Pr Yoro Diakité, le Cinéaste Cheick Omar Sissoko, l'anthropo-



logue Bréhima Bérédogo, l'historien le Doyen Drissa Diakité, le Magistrat Hamidou Diabaté et autres, rejoints par d'autres de l'intérieur comme l'étudiant en Médecine Oumar Mariko, un des principaux dirigeants du mouvement étudiant AEEM (Association des Élèves et Étudiants du Mali) des années 90 et Tiébilé Dramé, Professeur de Lettres qui s'exila en France pour fuir la dictature de Moussa Traoré.

TGK dénonçait aussi la théorie de la nécessité de la création d'une bourgeoisie nationale comme étape indispensable dans le processus de la révolution nationale démocratique et populaire. Ainsi, certains dirigeants et cadres du PMT prônaient la facilitation de l'enrichissement d'une élite en vue de l'«émergence d'une bourgeoisie nationale». Certains joignirent la parole à l'acte et devinrent hommes d'affaires. Ils profitèrent de leur positionnement au sein de l'appareil du régime de Moussa Traoré pour mettre

en place un vaste réseau qui leur servit de "véritable pompe à fric" souvent au sein même des entreprises d'État. Il finit par mettre en place un véritable clan que certains baptisèrent «clan CMTD» du nom de la Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles qui avait un poids de premier plan dans l'économie du pays. Le clan CMTD, à la chute de Moussa Traoré, prit de l'importance au sein de l'appareil d'État. Il en profita pour positionner ses cadres au sein de l'appareil politique et économique du nouveau régime ADEMA et pour s'accaparer des secteurs les plus juteux de l'économie nationale lors de la mise en œuvre des politiques de privatisation imposées par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI). Ils devinrent les principaux et nouveaux actionnaires des secteurs privatisés (hôtels, PMU, Télécoms, Mines et autres.) Les déviations et les abandons de la ligne de



gauche par le pouvoir ADEMA viennent de là. L'achat de bulletins de vote et la corruption généralisée aussi.

Les principaux dirigeants de TGK finirent par créer après la chute de la dictature en mars 1991, le Congrès National d'Initiative Démocratique (CNID), association qui donna naissance à un parti du même nom. Il connut plus tard en 1995 une scission, où les éléments de gauche se séparèrent des libéraux au sein du parti pour créer le PARENA (Parti de la Renaissance Africaine), dirigé par le Pr Yoro Diakité, puis Tiébilé Dramé. Ce parti connut plusieurs scissions qui aboutirent à la création en 1996 du parti BARA (Bloc des Alternatives pour le Renouveau Africain) dirigé par Yoro Diakité et du parti SADI (Solidarité Africaine pour la Démocratie et l'Indépendance) sous la direction de Cheick Omar Sissoko, puis de Oumar Mariko.

Le Part Malien pour la Révolution et la Démocratie

Un autre parti positionné à gauche, le Parti Malien pour la Révolution et la Démocratie (PMRD), composé principalement d'anciens

étudiants maliens de l'ex Union Soviétique et des anciens pays de l'Est, fusionnera avec le PMT pour donner naissance à l'ADEMA-PASJ.

Le PMRD avait une ligne politique globalement prosoviétique même si certains de ses membres étaient quelque peu critiques vis-à-vis de l'Union soviétique. Il recrutait principalement ses militants dans les milieux estudiantins et syndicaux et parmi les cadres formés dans les anciens pays de l'Est et de Russie. Ses dirigeants étaient très populaires surtout dans les milieux scolaires, comme le Professeur de Philosophie Mamadou Lamine Traoré.

Le PMRD joua un rôle important dans la lutte de résistance contre la dictature de Moussa Traoré. Abdoulaye Barry, linguiste de formation, était un des principaux dirigeants de l'intérieur. Comme figures de proue, on peut citer, entre autres, Cheick Pléah, Sociolinguiste et fils du Dr Pléah de l'USRDA, Samba Sidibé, Ingénieur des Travaux Publics, Kléna Sanogo, longtemps Directeur de l'Institut des Sciences Humaines, Bakary Bouaré, Économiste de Formation tout comme Kassa Traoré, ancien Directeur de l'IPR (Institut Polytechnique Rural de Katiboubou) et Mohamedoun Dicko, ancien

Secrétaire Général de l'ADEMA-PASJ. Certains de ses militants et cadres furent arrêtés, torturés et déportés de 1974 à 1978 dans les bagnes du nord en plein désert pour avoir diffusé un tract hostile au référendum constitutionnel qui fit du parti unique UDPM un parti constitutionnel. De nombreux cadres et responsables du PMRD subirent aussi les affres de la dictature.

Le PMRD connut une première crise lors de la naissance de l'ADEMA. Certains de ses cadres et dirigeants étaient partisans de la construction d'un front de partis plutôt que d'une dissolution de tous les partis et mouvements clandestins de gauche au sein de l'ADEMA. Selon eux, cela aurait conduit à ouvrir le parti à des courants opportunistes sans véritable identité de gauche et à leur permettre de s'emparer à terme de la direction politique du mouvement démocratique de l'époque. Ce courant minoritaire représenté par Abdoulaye Barry, fut écarté de la direction mais la suite des événements lui donna raison.

En 1994, au terme d'une crise au sein de l'ADEMA, parti au pouvoir, les anciens du PMRD rompirent avec la majorité présiden-



tielle et créèrent un nouveau parti, le Mouvement pour l'Indépendance, la Renaissance et l'Intégration Africaine (MIRIA) sous la direction du Pr Mamadou Lamine Traoré. Ce parti connut lui aussi des crises qui virent le départ de certains cadres fondateurs et militants. Certaines des principales figures de cette dissidence retournèrent à l'ADEMA. D'autres se désengagèrent de l'action politique. Au fil du temps le MIRIA perdit son leadership au sein du mouvement étudiant et politique et devint un appendice du parti présidentiel. Certains militants du PMRD furent à l'origine du tract de 1975 dénonçant le projet de referendum constitutionnel de 1975 du régime. Ils éclopèrent de quatre (04) années de détention et déportation dont on peut avoir le témoignage à travers l'ouvrage «Toiles d'Araignées» de Ibrahima Ly, porté plus tard à l'écran. Parmi eux, en plus de Ibrahima Ly et Mohamedoun Dicko déjà cités, on peut noter Oumar Ly, fondateur de la SOMIEX (Société Malienne d'Importation et d'Exportation), Jean Étienne Diendéré, Économiste de formation, Bakary Konimba Traoré dit Bakary Pionnier, Adama Samassékou, linguiste, Samba Sidibé, Ingénieur des Travaux Publics, Cheick Sadibou Cissé, Architecte, Sey-

dou Thiéro, Directeur du Club Sportif, Bourama Traoré, Urbaniste, Cyr Mathieu Samaké Directeur Général Liptako-Gourma, Mamadou Lamine Kouyaté Directeur du Stade Omnisports, Mani Diénépo, Inspecteur Général de la Jeunesse et des Sports.

Le CDLDM dressa au final une liste de plus de 300 victimes de la répression du régime de Moussa Traoré.

Des expériences éphémères de gauche

Sur le front intérieur, de 1968 à 1991, d'autres organisations de gauche eurent, pour la plupart, une existence éphémère comme le groupe créé autour du «Manifeste pour la patrie» lancé en 1994 et qui dénonçait déjà la trahison des idéaux du 26 mars 1991 par le pouvoir ADEMA. Parmi ses principaux leaders, les Professeurs Issa N'Diaye et Cheick Pléah. Il en fut de même pour le Parti des Travailleurs du Mali (PTM) qui se réclamait de l'héritage du PMT mais dénonçait ses dérivés. Le PTM fut créé en 1975 par des militants issus du Parti Communiste Malien, lui-même issu d'une fusion entre d'anciens dissidents du PMT

(Les Professeurs Many Camara, Issa N'Diaye et Fadel Diop, Ingénieur chimiste, ancien de la COMATEX (Compagnie Malienne des Textiles) de Ségou. Il s'exila un moment au Congo au temps de la période de la révolution De Nguabi. À ce noyau s'ajoutèrent différents petits partis comme le «Parti de l'Unité Populaire» dirigé par un ancien militant PMT, Diatrou Diakitè, implanté surtout en milieu ouvrier à la cimenterie de Diamou, près de Kayes, région ouest du Mali et à l'usine de marbre de Bamako. Son organe, le journal «Avant-garde» ne connut qu'une seule édition. Le PTM eut une existence assez courte. Certains de ses cadres et dirigeants finirent par se retrouver au sein de l'ADEMA, du parti SADI et sur d'autres fronts de luttes, notamment syndicaux, culturels et autres. Il convient de noter que l'actuel Parti Communiste Malien est différent de son prédécesseur des années 70. Il est composé essentiellement d'anciens étudiants maliens des années 80 à 90. Son influence est assez marginale.

À SUIVRE...

Pr Issa N'DIAYE
Source : Inter de Bamako

Mali / question de droit / les différentes infractions de C au Mali : **Que dit la loi ?**



La loi de la cybercriminalité a examiné le sujet de la cybercriminalité, de sa définition, de sa légalité, de son origine, de ses objectifs, de ses causes, de ses conséquences, de ses protections en passant par ses solutions.

Qu'appelle-t-on cybercriminalité ?

Il n'existe pas de définition précise et universelle du terme « cybercriminalité ». En termes généraux, il s'agit d'un délit qui est commis en utilisant un réseau informatique ou l'Internet.

La nouvelle loi du Mali sur la cybercriminalité potentiellement problématique pour les droits numériques, il porte aussi sur les infractions de fraude en ligne, de diffusion de contenu pornographique mettant en scène les enfants. Le texte détermine les infractions relatives aux opérations de piratage, d'usurpation d'identité, de traitement illicite de données à caractère personnel.

Quelle est l'origine de la cybercriminalité ?

Le terme de cybercriminalité a été inventé à la fin des années 1990, au moment où Internet se répandait en Amérique du Nord, un sous-groupe des pays fut formé suite à une réunion à Lyon afin d'étudier les nouveaux types de criminalité encouragés par, ou migrant vers Internet.

Est-ce légal d'enregistrer quelqu'un ?

Si vous êtes partie prenante à la conversation, vous pouvez, en théorie, enregistrer l'interlocuteur sans son consentement explicite, à condition que cet enregistrement ne constitue pas une violation de sa vie privée.

Quels sont les causes de la cybercriminalité ?

Le développement des réseaux de communication, la généralisation d'Internet dans les entreprises, de même que l'accès facilité et continu aux informations ou données sensibles au sein des organisations, ont conduit à l'accroissement de la cybercriminalité.

Quelles sont les conséquences de la cybercriminalité ?

Pour les particuliers comme pour les entreprises, l'impact de la cybercriminalité peut être important : principalement des dommages financiers, mais aussi une perte de confiance et une atteinte à la réputation.

Quels sont les outils utilisés pour contrer les Cyber-attaques ?

Utilisez un antivirus et un pare-feu.

Ajoutez-y un pare-feu pour surveiller et filtrer les virus essayant d'accéder à vos appareils ou à votre réseau professionnel. Le pare-feu bloque toute tentative d'accès et peut prévenir une cyberattaque.

Quelles sont les solutions préconisées pour lutter contre la cybercriminalité ?

Comment se protéger contre la cybercriminalité ?



Installer des solutions de sécurité ...

Utiliser un VPN. ...

Se servir d'un mot de passe sûr. ... Informer le personnel sur les risques liés à la cybercriminalité ... Le pôle national de lutte contre la cybercriminalité du Mali a reçu 232 plaintes en 2023, dont 28 ont été jugées et 14 sont en cours d'instruction. Les autres plaintes ont été classées sans suite, mais les personnes concernées ont été rappelées à l'ordre.

Le procureur du Pôle, Dr Adama Coulibaly, a souligné que la liberté d'expression est importante, mais que la loi doit être respectée. Il a rappelé que les infractions liées à la cybercriminalité continuent, ce qui signifie qu'il n'y a pas de prescription. Le procureur a également fait savoir que l'indépendance du Pôle est garantie par la loi. Il ne peut pas recevoir l'ordre de ne pas poursuivre quelqu'un, mais il peut être chargé d'ouvrir des procédures.

À l'audience, il requiert ce qu'il estime être juste en toute indépendance, indépendamment des instructions écrites qui lui sont données. Le Pôle national de lutte contre la cybercriminalité ne se limite pas à la mise en œuvre de la loi de 2019 sur la cybercriminalité.

Sa juridiction intervient également dans l'application de la loi sur la presse et les délits de presse, la loi sur les données à caractère personnel, ainsi que les lois relatives aux échanges et services électroniques et à la cryptologie. Elle peut également intervenir si des infractions à la loi de 2011 sur l'AMRTP, à la loi domaniale et foncière, à la loi électorale ou au code minier sont commises dans le cadre de la cybercriminalité. Les poursuites peuvent être engagées sur la base de dénonciations, de plaintes ou de rapports d'autorités

administratives indépendantes.

La juridiction peut également s'autosaisir si un fait contraire à la légalité lui est porté à connaissance. Le Pôle national de lutte contre la cybercriminalité dispose d'une brigade spécialisée qui soutient son action. Il a ajouté que la volonté de bien faire est un bon pas vers l'excellence

Mohamed SOGODOGO
Source : L'Alternance





COMMUNIQUÉ INPS

Afin d'éviter les perturbations éventuelles dans le déroulement des paiements, la Direction générale l'INPS informe les retraités et rentiers ivoiriens que le contrôle annuel de leur existence physique s'effectuera du 1er Septembre au 30 novembre 2024.

A cet effet les retraités et rentiers sont priés de faire parvenir les pièces suivantes dans les lieux de paiement habituels avant **le 30 Novembre 2024 (délais de rigueur)** :

Pour les retraités :

- Certificat de vie,
- Certificat de vie et/ou de scolarité des enfants,
- Attestation de non-imposition.

Pour les conjoints survivants :

- Certificat de vie,
- Certificat de vie et/ou de scolarité des enfants,
- Certificat de non remariage.

Pour les rentiers :

- Certificat de vie.

La Direction générale de L'INPS sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Bamako, le 19 Août 2024

OUSMANE KARIM COULIBALY
Directeur Général
Chevalier de l'Ordre National

Inondations au Mali : Quand l'eau, source de vie, conduit à la mort



La Coordination nationale de gestion des crises et des catastrophes naturelles a annoncé, à la date du 27 septembre, un bilan de soixante-quinze (75) morts, plus de cent quarante-huit (148) personnes blessées et 250 000 touchées par les inondations. Tombouctou est la région la plus affectée avec cent quatre-vingt et onze (591) cas d'inondations. Elles ont forcé à des déplacements massifs de populations et causé des dégâts aux infrastructures routières. À cela, s'ajoute la crue débordante du fleuve Niger qui inquiète plus d'un aujourd'hui.

Les inondations ont atteint un record cette année au Mali. Le bilan, à la date du 27 septembre 2024, s'élève déjà à soixante-quinze (75) morts, plus de cent quarante-huit (148) personnes blessées et 250 000 touchées par

les inondations. Ces informations émanent de la Coordination nationale de gestion des crises et des catastrophes naturelles. Pourtant, il fallait s'attendre à cela. Les services de Mali-Météo, à travers des communiqués, avertissaient la population malienne des risques d'inondations durant la saison des pluies de cette année. Mais avec l'installation tardive de la saison des pluies, beaucoup de gens étaient inquiets quant à l'annonce de Mali-Météo. Car, à la mi-juillet déjà, les pluies arrosaient le pays à compte-gouttes et l'état des semis n'était pas du tout satisfaisant.

Pour nombre de nos compatriotes, les prévisions d'une année de forte pluie et de risques d'inondations annoncées par les services de la météo relevaient plutôt d'une gymnastique intellectuelle, tendant à faire peur aux gens.

Mais ils l'ont compris lorsque les pluies ont commencé à tomber nuit et jour, obligeant les cultivateurs à rester à la maison durant des jours. Et lorsque le gouvernement a annoncé, le 1er août 2024, un premier bilan de cinquante-quatre (54) morts, cent onze (111) blessés et plus de 71 800 affectées par les inondations, les langues ont commencé à se diluer. Pour les uns, il fallait se préparer à affronter les intempéries.

Pour les autres, le chien aboie, la caravane passe. Ces derniers pleurent aujourd'hui sur leur sort. Ils sont nombreux à contempler les dégâts dont ils ont été victimes du fait des inondations.

Ces dégâts humains et matériels provoqués par les inondations sont les signes annoncia-



teurs d'un changement climatique, dont le Mali doit se préparer à faire face à cet autre défi en adoptant des mesures pour que l'eau, source de vie, ne donne pas la mort. Ces chiffres donnent à réfléchir pour un pays sahélien comme le nôtre, confronté à une double crise sécuritaire et alimentaire.

Des leçons à tirer

Il y a beaucoup de leçons à tirer des inondations survenues au Mali et, plus particulièrement, à Bamako, la capitale malienne. Située sur les deux rives du fleuve Niger, Bamako se trouve dans le basfond. Cette situation géographique nécessite un plan d'aménagement du tissu urbain pour éviter les inondations. Malheureusement, le cadastre ou le plan d'urbanisme élaboré, à cet effet, a été mis de côté pour laisser la place à des occupations anarchiques, obstruant les voies d'évacuation des eaux vers le fleuve. Dans cette course à l'argent facile, les rivières traversant les quartiers de la capitale malienne et le lit du fleuve n'ont pas été épargnés. Ils ont été morcelés et vendus aux plus nantis du pays, dont beaucoup ont amassé leur fortune sur le dos du peuple malien. Et avec la crue débordante du fleuve

Niger, certains riverains ont abandonné leur maison dans laquelle stagne l'eau et d'autres pour y accéder sont obligés de marcher sur des sacs remplis de sable.

Ces inondations offrent de nouveau l'occasion aux autorités de revenir sur le plan d'aménagement de la ville de Bamako de l'époque coloniale, revu et corrigé par les régimes de la

première et de la deuxième Républiques. Cela nous évitera chaque année de pleurer nos morts et de donner une image attrayante à notre capitale qui garde encore le nom de «gros village» des années 1980.

Yoro SOW

Source : Inter de Bamako



Promotion de la croissance économique chinoise : Des mesures pour l'atteinte des objectifs annuels

Le Bureau de l'information du Conseil des Affaires d'État de la Chine a animé une conférence de presse sur la mise en œuvre d'une série de politiques incrémentielles pour soutenir la croissance économique, l'optimisation structurelle et la dynamique soutenue du développement, le mardi 8 octobre 2024, à Beijing. Des responsables de la Commission nationale du développement et de la réforme ont expliqué les dites mesures et apporté des éclairages aux interrogations des journalistes. Le président de la Commission nationale du développement et de la réforme, Zheng Shanjie, a, dans sa déclaration liminaire, indiqué que le fonctionnement global de l'économie chinoise est stable. Toutefois, il importe de soutenir la croissance économique à travers une panoplie de mesures.

Face aux incertitudes inhérentes, entre autres, au protectionnisme et aux pressions à la baisse sur l'économie, il est impératif de soutenir la tendance de la macroéconomie, le développement de haute qualité et les investissements. Au nombre des mesures annoncées, il y a l'augmentation de la demande



intérieure. À travers cette politique, il s'agit d'insuffler une amélioration dans les moyens de subsistance et de stimuler la consommation. Dans cette dynamique, il est aussi question d'encourager les investissements pour promouvoir la croissance.

Autre mesure, la revitalisation du marché des capitaux. Cette mesure va permettre de mieux

affronter les fluctuations récentes et de renforcer la confiance des investisseurs. À terme, elle va contribuer à soutenir la résilience de l'économie chinoise dans sa globalité.

Dans ce déploiement de politiques, les entreprises sont également prises en compte. Confrontées à de nombreux défis, le gouvernement va apporter un soutien structuré aux différentes entreprises afin de leur permettre de maintenir le cap de compétitivité et de rendre attractif l'environnement des affaires.

De manière globale, pour la Commission nationale du développement et de la réforme, il y a lieu de suivre de près les tendances de l'économie chinoise et d'apprécier l'impact de la mise en œuvre des différentes mesures. Tous ces efforts visent à permettre à l'économie chinoise d'atteindre ses objectifs prévisionnels annuels. En dépit de tout, il est à souligner que les fondamentaux du développement économique de la Chine demeurent stables et reposent sur l'énorme potentiel du marché et la forte résilience de l'économie.

Source : cgtn.com



Renforcement des liens entre le Tchad et la Russie : Un défi pour la France et les États-Unis

Le Tchad, autrefois proche allié de la France, a récemment intensifié sa coopération avec la Russie, provoquant des tensions avec ses partenaires occidentaux traditionnels. Le président tchadien Mahamat Déby s'est rendu au Kremlin en janvier pour rencontrer Vladimir Poutine, tandis que le ministre russe des affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a visité N'Djamena en juin pour poursuivre le dialogue.

Bien que certains responsables tchadiens aient évoqué la possibilité d'un nouveau partenariat militaire, l'accent est actuellement mis sur le renforcement des liens culturels et

médiatiques entre les deux pays. Récemment, un centre culturel russe officiel a été ouvert à N'Djamena, mettant en lumière l'approfondissement des relations bilatérales.

Cependant, des tensions sont apparues, notamment lorsqu'un "sociologue" lié à l'ancienne société militaire privée russe Wagner a été brièvement détenu avec trois collègues lors d'une visite à N'Djamena, nécessitant l'intervention des diplomates russes.

Les États-Unis et la France s'inquiètent du rapprochement entre le Tchad et la Russie, en particulier en raison de l'efficacité avec la-

quelle Moscou utilise les outils culturels et médiatiques, tels que les réseaux sociaux, pour promouvoir un message anti-occidental dans certaines régions d'Afrique de l'Ouest.

La France, qui dispose d'une base militaire importante à N'Djamena et de garnisons plus petites ailleurs dans le pays, craint que le Tchad ne suive l'exemple de certains pays d'Afrique de l'Ouest qui ont préféré développer des liens militaires avec la Russie.

Les États-Unis maintiennent également une présence militaire au Tchad, mais le président Déby a demandé leur départ avant les élections de mai. Cependant, après les élections, il a accepté le retour des forces américaines, soulignant l'importance stratégique de cette présence, même réduite, pour la France et les États-Unis, notamment après les revers subis dans la région du Sahel central depuis 2021.

La Russie semble jouer un rôle significatif en fournissant des armes et du personnel militaire aux autorités tchadiennes, tout en évitant de les pousser à rétablir un gouvernement élu. Cela peut être perçu comme une stratégie visant à renforcer son influence dans la région,





ce qui suscite des inquiétudes à Washington et à Paris. En effet, ces derniers pourraient voir d'un mauvais œil l'expansion de l'influence russe au Tchad, étant donné sa position stratégique et son rôle en tant que voie de transit pour les armes vers d'autres pays en conflit.

La présence de l'entreprise militaire russe, anciennement connue sous le nom de Wagner et rebaptisée Africa Corps, dans la région soulève des questions sur les motivations et les objectifs de la Russie en Afrique. Cette entreprise semble être impliquée dans des opérations militaires dans plusieurs pays, soulignant l'importance stratégique de la région pour les acteurs internationaux. La complexité de la situation politique au Tchad

La situation politique interne au Tchad est particulièrement complexe. En effet, le président Déby a accédé au pouvoir à la suite du décès de son père et a choisi de se présenter aux élections malgré les critiques de l'Union africaine. Les tensions entre Déby et ses alliés occidentaux, notamment la France et les États-Unis, ajoutent une dimension supplémentaire à une situation déjà tendue.

Par ailleurs, les pressions exercées par la

France en faveur d'une transition démocratique plus authentique et les accusations de soutien de Washington à l'opposition tchadienne mettent en lumière les divergences d'intérêts entre les acteurs internationaux et les autorités tchadiennes.

Dans l'ensemble, il est évident que le Tchad joue un rôle clé dans une région secouée par des conflits et des rivalités géopolitiques. Cela souligne l'importance de comprendre les dynamiques complexes qui influent sur la politique et la sécurité dans cette partie de l'Afrique.

La déclaration selon laquelle "Paris et Washington espèrent que Déby considère Moscou comme un complément diplomatiquement utile et non comme une alternative à l'Occident" soulève des questions cruciales concernant les relations internationales et la diplomatie.

Tout d'abord, il est essentiel de noter que Paris et Washington sont des acteurs majeurs sur la scène internationale, ayant des intérêts et des alliances stratégiques avec de nombreux pays à travers le monde. Dans ce contexte, la référence à Déby pourrait faire allusion au pré-

sident tchadien Idriss Déby, dont les décisions en matière de politique étrangère peuvent avoir des répercussions significatives sur les relations de son pays avec d'autres puissances mondiales.

Ensuite, l'expression "considère Moscou comme un complément diplomatiquement utile" suggère que la France et les États-Unis préfèrent que le Tchad entretienne des relations équilibrées avec la Russie, les voyant comme un ajout positif à leur diplomatie existante. Cela pourrait impliquer une coopération sur des questions d'intérêt mutuel, tout en maintenant des liens forts avec l'Occident.

Enfin, la mise en garde contre le fait de considérer Moscou "comme une alternative à l'Occident" souligne l'importance pour le Tchad de ne pas compromettre ses relations avec la France et les États-Unis en se tournant exclusivement vers la Russie. Cela pourrait être interprété comme un avertissement contre une trop grande dépendance envers un seul acteur international, au détriment de la diversification et de l'équilibre dans la politique étrangère du Tchad.

Arouna Sidibé

Compétitions africaines des clubs : Les représentants maliens connaissent leurs adversaires

Le Djoliba AC et le Stade Malien de Bamako, représentants maliens pour Compétitions Africaines des clubs sont fixés sur leurs sorts en phase de groupes à la suite des tirages au sort, effectué ce lundi 7 octobre 2024 au Caire en Egypte. En Champions League, les Rouges de Bamako sont logés

dans la poule D, en compagnie de l'ES de Tunis, Pyramid FC et Sagrada Esperança.

En coupe CAF, les Blancs de Bamako vont se défaire la RS Berkane, Stellenbosch FC et le CD Lunda-Sul dans la poule B. Après les tours préliminaires, les clubs qualifiés vont se re-

trouver en phase de poule pour décrocher un autre ticket qualificatif.

Il est à noter que les phases de groupe démarrent en novembre prochain.

S.Guindo/Mali jet.com





Bélier (21 mars - 19 avril)

Amour : Vous traversez une période riche en émotions et en imprévus. Votre partenaire pourrait vous surprendre, et vous devrez faire preuve d'adaptabilité. Célibataire, des rencontres inattendues vous attendent.

Travail : Votre ambition est renforcée cette semaine, et vous aurez envie de prendre les devants. Cependant, soyez prudent et ne foncez pas sans réfléchir. Vos initiatives pourraient avoir un impact à long terme.

Santé : Ne laissez pas le stress vous envahir. Accordez-vous des moments de détente pour éviter un épuisement mental et physique.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Amour : Des bouleversements positifs viennent égayer votre vie amoureuse. En couple, vous pourriez découvrir une nouvelle facette de votre partenaire, renforçant votre lien. Célibataire, l'univers vous réserve des surprises.

Travail : Attendez-vous à des imprévus qui pourraient changer vos habitudes. Soyez ouvert à de nouvelles manières de faire les choses, cela pourrait s'avérer bénéfique pour votre carrière.

Santé : Ne négligez pas votre bien-être. Accordez-vous du temps pour vous ressourcer et pratiquer des activités qui vous aident.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Amour : Les natifs des Gémeaux traversent une semaine intense sur le plan sentimental. Des révélations pourraient changer la dynamique de vos relations.

Travail : Restez à l'écoute de ce qui se passe autour de vous, car des opportunités inattendues se présentent. Votre curiosité naturelle sera votre plus grand atout pour découvrir de nouveaux horizons.

Santé : Attention à la fatigue. Prenez soin de votre équilibre physique et mental en accordant du temps à la détente.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Amour : Une semaine passionnante s'annonce avec des émotions fortes et des révélations. Votre intuition jouera un rôle important dans vos décisions amoureuses.

Travail : Vous recevrez des opportunités professionnelles surprenantes. Suivez vos instincts, ils vous guideront vers le succès.

Santé : Prenez soin de votre bien-être émotionnel. La méditation et les activités apaisantes vous aideront à traverser cette période de manière harmonieuse.



Lion (22 juillet - 23 août)

Amour : Vous surprendrez votre entourage par votre sensibilité. En couple, cette facette de vous renforcera vos liens. Célibataire, c'est le moment de sortir de votre zone de confort pour rencontrer de nouvelles personnes.

Travail : Vous êtes sur une lancée positive. Votre leadership naturel et votre ambition vous permettront de faire avancer des projets importants et de gagner la confiance de vos supérieurs.

Santé : Votre énergie sera à son apogée. Veillez ne pas vous épuiser en vous dispersant. Votre sommeil et à une alimentation équilibrée sont importants.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Amour : C'est une semaine empreinte de douceur et de romantisme. En couple, vous vous montrerez attentif, et célibataire, des rencontres amoureuses pourraient bien vous surprendre.

Travail : Votre rigueur et votre sens du détail seront très appréciés au travail. Vous saurez gérer vos priorités avec brio.

Santé : Les astres vous encouragent à cultiver votre bien-être intérieur. Accordez-vous des moments de détente pour préserver votre équilibre.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Amour : Vous vivrez une semaine harmonieuse dans vos relations. En couple, la complicité sera au rendez-vous, et les célibataires pourraient faire des rencontres marquantes.

Travail : Votre créativité et votre sens de l'esthétique seront des atouts majeurs cette semaine. Profitez-en pour mettre en avant vos idées innovantes.

Santé : Vous jouerez d'une belle énergie, mais attention à ne pas trop vous investir dans des activités sociales, au risque de vous fatiguer.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Amour : C'est une semaine pleine de surprises sur le plan amoureux. En couple, les émotions seront intenses, et célibataire, une rencontre inattendue pourrait transformer votre vie.

Travail : Votre détermination vous permettra de surmonter les obstacles professionnels et d'atteindre vos objectifs. Vous inspirerez vos collègues par votre motivation.

Santé : Veillez à adopter une routine sportive pour maintenir votre forme physique tout en respectant les besoins de votre corps.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Amour : L'aventure et la découverte seront au rendez-vous dans votre vie amoureuse. En couple, vous aurez envie d'explorer de nouvelles expériences. Célibataire, vous pourriez bien rencontrer une personne qui partage vos passions.

Travail : Votre capacité à établir des relations professionnelles sera votre atout cette semaine. Vous saurez élargir votre réseau avec succès.

Santé : Entourez-vous de personnes positives et engagez-vous dans des activités qui vous procurent du bien-être.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Amour : Semaine épanouissante sur le plan sentimental. Votre partenaire sera un soutien solide. Vous trouverez des façons de vous comprendre et vous épauler. Les célibataires pourraient faire une rencontre pour une relation durable.

Travail : Efficace et organisé dans votre travail. Vos compétences de gestion du temps vous permettront de gérer vos tâches.

Santé : Votre rigueur habituelle s'étend aussi à votre bien-être. Prenez le temps de pratiquer des activités physiques modérées et de vous accorder des moments de repos pour conserver votre équilibre.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Amour : Les couples passeront par une phase de communication intense. Des décisions importantes pourraient être prises. Les célibataires devraient rester ouverts aux nouvelles rencontres.

Travail : Vos idées innovantes feront sensation au travail. Vous pourriez être impliqué dans des projets. Une bonne période pour partager vos idées.

Santé : Vous bénéficiez d'une belle énergie, mais attention à ne pas vous laisser emporter par l'excitation de vos projets au point d'oublier de vous reposer. Prenez du recul pour garder un bon équilibre entre travail et détente.



Poisson (19 février - 21 mars)

Amour : Cette semaine de douceur particulière. Vous partagerez des moments d'intimité et de tendresse avec votre partenaire. Pour les célibataires, une rencontre pourrait éveiller des sentiments profonds.

Travail : Faire preuve de diplomatie au travail. Des tensions pourraient surgir, mais votre capacité à écouter et à apaiser les situations tendues sera un atout.

Santé : Vous pourriez ressentir le besoin de ralentir le rythme. Profitez-en pour pratiquer des activités relaxantes comme la méditation ou le yoga afin de maintenir votre sérénité et éviter le surmenage.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

1177 Malikilé

1592 Malikilé

Intégration et suivi aux membres de l'élite de l'opposition... Réactions vives de l'opposition

Le ministre Diop à la Conférence des Nations Unies

Le Combat de Yahya Samaké

Defence de la Démocratie et des Libertés Fondamentales au Mali

1592

1177 Malikilé

1593 Malikilé

Centre de Formation Professionnelle de Séno - Cérémonie d'ouverture de l'Atelier National de Validation de la Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat au Mali

Visite de Président Assimi Goïta au Burkina Faso

Renforcement de la coopération bilatérale

1593

1177 Malikilé

1594 Malikilé

Renforcement des relations diplomatiques et humanitaires... Les Ambassades au Mali et au Burkina fermées et une nouvelle ouverte à Dakar

Justice Internationale

Al Hassane reconnu coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre

1594

1177 Malikilé

1595 Malikilé

Politique autour de l'absence de Déclaration de politique générale de Premier ministre au Sénégal : enjeux et implications

Mémoire de Boubou / Chaguel

Un tissu de mensonges ?

1595

1177 Malikilé

1596 Malikilé

Call to arms de force pour lutter contre la dégradation... Une initiative de Boubou Bakissa Assani et de l'Association Espoir en Rouge

La rançon de la quête de souveraineté

1596

1177 Malikilé

1597 Malikilé

Fin de guerre interarmées de Séno... Le Rassemblement National en position de force, mais la bataille finale reste à venir

Primaires

Pathétique Chaguel !

1597

1177 Malikilé

1598 Malikilé

Visite diplomatique de l'ambassadeur à Rio de Janeiro... Le ministre Diop rencontre son homologue des Emirats Arabes Unis

Situation sécuritaire au Mali

Retour sur les événements marquants du mois de juin 2024

1598

1177 Malikilé

1599 Malikilé

Renforcement de la coopération énergétique entre le Mali et la Russie... Le Président Assimi reçoit en audience Moustapha Khazzan (SPASSI)

Initiative royale pour l'Afrique atlantique et le Sahel

Quels projets pour l'accès des pays du Sahel à l'Atlantique ?

1599

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23